

v. — LES TRAGÉDIES. — a.) LYON REBATI ET ÉPAGATHE.
1667 ET 1668 (1).

Tragédies représentées au collège de la Trinité à Lyon en présence du Consulat, suivies d'emblèmes et de devises. Au recto, l'emblème ou l'allégorie, avec la devise sur une banderole au-dessus et avec des vers latins ou français (*epigramma* ou *madrìgal*) au-dessous. Au verso, l'explication de l'emblème et de la devise en regard de la vignette. Mariette n'a connu que treize de ces emblèmes ; le recueil de Thurneysen du musée de Bâle en contient vingt-quatre. Les feuillets sont séparés, et une partie des vignettes sont à l'état de premières épreuves.

b). LYON REBATI OU LE DESTIN FORCÉ (2)

153. Médaille faite pour la représentation d'une tragédie au collège de la Trinité à Lyon le 5 juin 1667. L'Éternité assise sur le globe. — *Lvdis. solenn. act. a. rhetorib. Lvgd. in. theat. coll. sanct. Trinitatis. soc. Iesv. die. quinta. iulii. MDCLVIII.* — *T. Blanc. in.* — *I. I. T : sc.* — Une taille (D. 86 mill.) — *Lyon. Bâle.*

Le revers a été gravé par F. Cars.

La médaille a été faite par Jean d'Armand dit L'Orphelin.

(1) Deux plaquettes in-4° (chez Jacques Canier, à Lyon).

(2) Grande bibliothèque de Lyon, n° 360,290.

N° 4. — Avril 1899.